Copie pour impression Réception au contrôle de légalité le 16/04/2025 à 09h37 Réference de l'AR : 010-200071777-20250410-D2025_014-DE Publié le 16/04/2025 ; Rendu exécutoire le 16/04/2025

DEPARTEMENT DE L'AUBE

COMMUNAUTE DE COMMUNES D'ARCIS MAILLY RAMERUPT

5 Rue Aristide Briand 10700 ARCIS-SUR-AUBE

Date de la convocation : 26 mars 2025

Date d'affichage : 26 mars 2025

Nombre de délégués en exercice : 58

Nombre de délégués qui assistent à la séance : 38

Ayant pris part à la délibération : 51 (13 pouvoirs)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE D'ARCIS MAILLY RAMERUPT

Séance du 10 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le dix du mois d'avril à dix-huit heures trente, le conseil communautaire d'Arcis, Mailly, Ramerupt s'est réuni à la salle Danton d'Arcis-sur-Aube, sous la présidence de Madame Solange GAUDY

Présents (38): GAUDY Solange, HITTLER Charles, STEINMANN Alain, ROBERT Jean-Claude, SOMMESOUS Dominique, MEUNIER Bruno, GUILLEMAILLE Lucie, FOY Damien, JACTAT Jean-Claude, ALBARET Patrick, ALBERT Eric, BONNET Ghislaine, BRANCHE Aurélien (suppléant de FEVRE Jean-Claude), BRODARD Patrick, BROUET Sophie (suppléante de AKKOUCHE Malik-Tahar), BONCORPS Guy, CHAINE Jessica, FILIPPI Daniel, FINCK Patrick, GARCIA Michel, GEORGES Caterina, GUERRE-GENTON Gérard, GUYOT Maud, MASSIN Reynald (suppléant de LAMBERT Jean-Pierre), LAMBLOT Pascal (suppléant de JACQUES Jean-Paul), LAMPSON Philippe, LEPAGE René, MARIE Franck, MARTIN Maurice, MAUFROY Patrick, MICHONNEAU Philippe, NOBLET Pascal, PETITET Jean-Pierre, BRISBARD Jean-Pierre, PREVOT Céline, POIRSON Didier, SIMPHAL Denis, TURPIN Denis

Excusés ayant donné un pouvoir (13): LOISEAU Anne (pouvoir à ALBERT Eric), BAILLY-BAZIN Eric (pouvoir à JACTAT Jean-Claude), BERNIER Guy (pouvoir à MAUFROY Patrick), BRACQ Catherine (pouvoir à GUILLEMAILLE Lucie), GUILLEMAILLE Philippe (pouvoir à MICHONNEAU Philippe), HULOT Florence (pouvoir à HITTLER Charles), JACQUIER Jean-Claude (pouvoir à GUYOT Maud), LORNE Alain (pouvoir à FINCK Patrick), MAUCLAIRE Denis (pouvoir à PREVOT Céline), ROBIN Patrick (pouvoir à CHAINE Jessica), SEURAT Dominique (pouvoir à FOY Damien), TARIN Gérald (pouvoir à POIRSON Didier), THOUARD Philippe (pouvoir à MARIE Franck),

Absents (7): AUZOUX Agnès, COUSIN Camille, DAIRE Karinne, HENRY Dominique, LAGOGUEY Jean-Jacques, LESAGE Cynthia, TEUFEL Karine

Madame PREVOT Céline a été nommée secrétaire de séance.

Délibération n°2025-014: Attribution des subventions - budget 2025

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE pour l'année 2025 le versement des subventions aux organismes suivants :

✓ Coopérative Scolaire de Ramerupt : 2 400 € (300 € par classe)

✓ R.A.S.E.D: 144 €

✓ Association Nouveau monde : 5 000 €

✓ Association des conciliateurs de justice 500 €

✓ Cyclo Club de Mailly 2 000 €

✓ Caisse des écoles de Ramerupt 2 000 €

Copie pour impression Réception au contrôle de légalité le 16/04/2025 à 09h37 Réference de l'AR : 010-200071777-20250410-D2025_014-DE Publié le 16/04/2025 ; Rendu exécutoire le 16/04/2025

➤ CHARGE Madame la Présidente d'inscrire la dépense d'un montant total de 12 044 € sur le Budget 2025 en section de Fonctionnement, Article 65748, et d'établir les mandats de dépenses correspondants.

Fait et délibéré à Arcis-sur-Aube, les jour, mois et an susdits

MAILLY,

La Présidente

Solange GAUDY